

ASSEMBLÉE STATUTAIRE 2026

Face à l'essor de l'intelligence artificielle, la CRCC de Versailles et du Centre défend la valeur du jugement humain

Le 8 septembre prochain, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) réunira à Chartres plus d'une centaine de commissaires aux comptes, magistrats, représentants institutionnels et acteurs économiques à l'occasion de son assemblée statutaire annuelle.

Dans un contexte où l'intelligence artificielle s'impose progressivement dans l'ensemble des organisations, cette journée sera consacrée à une question devenue centrale pour tous les métiers de la confiance : comment tirer parti de ces nouveaux outils sans renoncer à l'esprit critique et au jugement humain ?

Pour ouvrir cette réflexion, la CRCC accueillera Luc Julia, co-créateur de Siri et l'une des figures françaises les plus reconnues de l'intelligence artificielle.

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE RENFORCE L'EXIGENCE DU JUGEMENT HUMAIN

L'intelligence artificielle transforme déjà les pratiques des commissaires aux comptes. Analyse documentaire, traitement massif de données, détection d'anomalies ou automatisation de certaines tâches : les perspectives sont nombreuses.

Mais plus ces outils gagnent en puissance, plus la responsabilité de celui qui les utilise devient déterminante.

Pour la profession, l'enjeu n'est donc pas d'opposer intelligence artificielle et expertise humaine, mais de comprendre comment faire de l'IA un levier de performance tout en préservant ce qui fonde la mission d'audit : l'indépendance, le discernement, l'éthique et le jugement professionnel.

À travers cette conférence, la CRCC souhaite ainsi ouvrir un débat dépassant largement le cadre du commissariat aux comptes et qui concerne désormais l'ensemble des organisations confrontées à l'essor de l'intelligence artificielle.

LUC JULIA • DÉMYSTIFIER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : AU-DELÀ DES IDÉES REÇUES



Co-créateur de Siri, directeur scientifique de Renault Group et auteur de L'IA n'existe pas, Luc Julia défend depuis plusieurs années une approche pragmatique de l'intelligence artificielle.

Loin des discours annonçant une intelligence autonome appelée à remplacer l'humain, il rappelle que ces technologies demeurent avant tout des outils conçus, pilotés et supervisés par l'Homme.

Sa conférence, intitulée "L'IA n'existe pas... et c'est précisément pour cela que l'esprit critique est essentiel", proposera une réflexion sur les limites réelles de l'intelligence artificielle, la fiabilité des contenus qu'elle produit, les enjeux de supervision ainsi que la place irremplaçable du jugement humain dans les processus de décision. Cette intervention prendra la forme d'une keynote suivie d'un échange avec le Premier Vice-Président, Monsieur Valentin Ryngaert et d'un temps de questions avec la salle.

UNE PROFESSION ENGAGÉE DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE

Cette journée sera également l'occasion pour la CRCC de revenir sur les grandes orientations qui mobilisent aujourd'hui la profession.

Aux côtés des enjeux liés à l'intelligence artificielle, la Compagnie poursuit son accompagnement des commissaires aux comptes dans les évolutions de leurs missions : développement de la certification en matière de durabilité, renforcement de la formation continue, prévention des difficultés des entreprises, dialogue renforcé avec les magistrats et actions en faveur de l'attractivité de la profession auprès des jeunes générations. Ces actions traduisent une même ambition : permettre aux professionnels de répondre aux nouveaux défis économiques tout en garantissant la qualité de l'audit et la confiance des acteurs économiques.

UNE PROFESSION ENGAGÉE DANS LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE

Pour Emmanuel Cordier, Président de la CRCC de Versailles et du Centre, "L'intelligence artificielle constitue une formidable opportunité pour notre profession. Elle permettra d'améliorer certaines analyses, de gagner du temps et d'explorer des volumes d'informations toujours plus importants. Mais elle ne remplacera jamais ce qui fait la valeur d'un commissaire aux comptes : sa capacité à exercer un jugement indépendant, à questionner les évidences, à contextualiser une information et, parfois, à douter. Plus les outils deviennent performants, plus l'esprit critique devient indispensable. C'est précisément le message que nous souhaitons partager avec Luc Julia à l'occasion de cette assemblée statutaire".



À propos de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Versailles et du Centre :

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre (CRCC) est l'instance représentative des Commissaires aux comptes au niveau local. Le périmètre de la CRCC de Versailles et du Centre couvre 3 Cours d'Appel (Versailles, Bourges et Orléans) et 10 départements. Ce vaste territoire de près de 50 000 km² occupe une position stratégique puisqu'il se déploie sur les bassins économiques de tout premier plan de l'ouest de la région Ile-de-France ainsi que la région Centre-Val de Loire. Cela représente un bassin de 7 millions d'habitants, 144 villes de plus de 10 000 habitants, 560 000 entreprises et 119 450 associations actives. Dotée de la personnalité morale, elle est administrée par un Conseil régional composé de 22 élus. Son rôle principal est la défense, la promotion et le respect des règles dans l'exercice du commissariat aux comptes. Elle est au service des professionnels, les accompagne et les guide dans leur exercice quotidien. La Compagnie Régionale veille également au respect des règles déontologiques, légales et réglementaires qui régissent la profession ainsi qu'aux diverses obligations professionnelles qui incombent à ses membres. En relais de la Compagnie Nationale (CNCC), elle entretient des liens directs et réguliers avec les professionnels, les pouvoirs publics et les régulateurs.

CONTACT PRESSE

Agence Giesbert & Mandin - Groupe Intelligible pour la CRCC de Versailles et du Centre
Léa Villot • 06 89 89 17 96 • l.villot@giesbert-mandin.fr